



Léa Nature

Pertinence et perception des enjeux environnementaux

L'une des données entrantes dans un projet d'éco-conception sont les attentes et demandes clients. Parfois, les entreprises considèrent la question environnementale comme un signal faible vis à vis du contexte, mais parfois, elle s'avère après analyse approfondie, être un axe majeur. En fonction des enjeux et attentes, il faudra justement doser son projet d'éco-conception. Pas trop timoré, au risque de perdre en crédibilité, mais pas trop ambitieux, au risque de ne jamais arriver au bout du projet. Mais est-ce que les demandes des clients sont toujours pertinentes vis à vis des enjeux environnementaux majeurs des produits ? Faut-il suivre leurs perceptions, parfois erronées, pour piloter une démarche d'éco-conception ?

Ainsi, la démarche d'éco-conception doit proposer des offres pertinentes du point de vue de la performance globale sur le cycle de vie, tout en touchant son marché afin que les produits se vendent.

Parfois, pertinence et perception des enjeux environnementaux coïncident, ce qui facilite les choix de l'équipe d'éco-conception.

Pôle Eco-conception



L'entreprise

Créée en 1993 par Charles Kloboukoff, LÉA NATURE a la volonté de contribuer à un monde plus harmonieux par l'offre de produits respectueux de l'homme, de sa santé et de l'environnement.

En 1999, LÉA NATURE construit son siège social à Périgny qui rassemble les unités de production de thés et infusions, ensachage de céréales, compléments alimentaires et soins cosmétiques.

En 2010, Jardin BiO a créé un label privé « Producteurs Régionaux » qui atteste que 70% à 100% des ingrédients agricoles bio contenus dans les produits sont d'origine France et qui garantit que la fabrication du produit a bien eu lieu en France.

Depuis 2013, le siège social est évalué ECOCERT 26000 niveau « Excellence » en RSE et certifié Engagement Climat.

En 2017, LÉA NATURE devient le 1er investisseur en France dans les outils de fabrication pour développer le bio local et made in France.



Contexte initial

Ce projet est issu des convictions environnementales du Président Fondateur Charles Kloboukoff et de son épouse qui sont vigilants au cycle de vie des produits afin d'éviter les produits et emballages non recyclables ou non compostables. En parallèle, les consommateurs sont en attente d'une réduction des emballages de manière générale. L'objectif de LÉA NATURE d'ici 2020 est de réduire de 95% les emballages pétrochimiques en cosmétique. Pour les infusions et thés, nous avons choisi de réaliser un projet d'éco-conception pour les améliorer. Notre produit initial était une boîte en carton de 20 sachets infusettes comprenant dans sa fabrication 2 agrafes par sachet.

Mise en œuvre

La décision d'aborder un projet d'éco-conception a été rapide et évidente de notre part puisqu'elle est en cohérence avec nos valeurs. Elle correspondait également à une demande de nos consommateurs de pouvoir composter les sachets d'infusions et thés.

Nous avons 5 parties prenantes associées au projet :

Les fournisseurs des machines de production et regroupement dans toutes les étapes du projet (France et Allemagne).

Le cartonnier basé à Chasseneuil-sur-Bonnieure a participé au développement de la caisse de regroupement en carton. La machine de regroupement des boîtes a été conçue en fonction des particularités de celles-ci (dimensions, taille des rabats, matériau...).

L'organisme certificateur a été sollicité pour l'étude de compostabilité.

Les collaborateurs de productions et de maintenance ont été associés au projet dans les étapes d'intégration et de formation.

QUANTIS a réalisé l'Analyse Cycle de Vie du produit existant.

Selon l'étude réalisée par QUANTIS en 2011, l'impact des sachets sans agrafe est inférieur à celui avec agrafe, excepté pour l'indicateur « utilisation d'eau » étant donné qu'un gramme de fil de coton est ajouté pour effectuer les 2 nœuds.

En 2013, nous avons fait modifier 5 de nos machines chez notre fournisseur en Allemagne afin qu'elles puissent effectuer des nœuds en fil coton à la place des agrafes. Nous avons acheté 4 machines à nœuds, dont 3 d'entre elles sont 3 fois plus rapides et génèrent moins de pertes de matières. Les sachets d'infusions et thés sont désormais compostables d'après l'étude au laboratoire DWS, selon la norme EN 13432 qui définit et encadre les caractéristiques des emballages valorisables par compostage et biodégradation.

Nous avons intégré les nouvelles machines tout en maintenant le niveau de production en 3x8 + les week-ends. Nous avons formé et accompagné le personnel à l'utilisation des machines. Cette transition vers la fabrication sans agrafe a duré 9 mois.

D'autres réflexions ont permis à l'étui carton du produit d'être composé à 80% de fibres recyclées. Il est imprimé avec des encres végétales chez un imprimeur certifié Imprim'vert.

Nous avons également acquis une nouvelle machine trieuse-encartonneuse pour regrouper des boîtes d'infusions et ainsi réduire la quantité de cartons (caisses de carton appelées WRAP). Ce qui a optimisé le transport et le stockage des achats de cartons vides.

Par ailleurs, en logistique nous maîtrisons notre consommation des films plastique étirable grâce à l'achat d'une filmeuse à bras tournante qui permet également une meilleure sécurité au travail.

Pour ce projet, LÉA NATURE a investi 3,3 millions d'euros.

La France compte seulement 6% de ses superficies agricoles cultivées en bio, bien loin des objectifs du Grenelle de l'Environnement. Pour Jardin BiO le développement actuel de la consommation de produits bio ne doit pas entraîner un recours accru aux importations, que nous considérons comme un non-sens écologique. Il faut développer et structurer les filières françaises pour les ingrédients tempérés, et cela doit passer par un véritable engagement des acteurs.

Jardin BiO a ainsi développé un label auto-déclaratif « producteurs régionaux, fabriqué en France » qui atteste que 70% à 100% des ingrédients agricoles bio contenus dans les produits sont d'origine France et qui garantit que la fabrication du produit a bien eu lieu en France. En 2016, 20% des produits BiO étaient porteurs du logo « Producteurs régionaux ». Pour les infusions, cela concerne 10 références de produits. Nous mettons en place un préfinancement des campagnes de récolte ou de cueillette à la demande et un appui technique à l'émergence de nouveaux opérateurs.

Par exemple, nous avons collaboré avec le GAB 17 (groupement départemental AB) à la création d'un nouveau groupement de producteurs. Pour préserver les sites de cueillette des chartes de bonne gestion ont été mises en place. Chez les producteurs, l'énergie utilisée pour séchage des plantes a été optimisée avec du recyclage d'air et de chaleur.

Nous menons des campagnes publicitaires à la TV depuis 2015.

La prochaine étape pour les boîtes d'infusion et thés est de remplacer le film plastique qui entoure celles-ci par un autre matériau, nos recherches se poursuivent en 2018.



Résultats

Depuis 2014, les infusettes sont 100 % compostables : sans agrafe, non blanchies. A la place des 2 agrafes, la machine effectue 2 nœuds avec le fil en coton déjà présent.

En 2015, AVENIR 4, un bureau d'études basé à Pau, a réalisé l'étude comparative selon la méthode de l'ADEME de quantification de l'impact GES d'une action. La fabrication sans agrafe a évité en 2014 l'émission de 24,5 tonnes de CO2 par rapport à la production avec agrafes.

Matières premières :

- Arrêt complet de la consommation d'aluminium :
En poids = 8.65 tonnes de métal économisées,
En km = 14 531 km de fil métallique économisées.
- Consommation d'1 g de coton de plus par infusette pour pouvoir faire les 2 nœuds avec une réduction environnementale suivant l'ACV.
- L'étui carton du produit est composé à 80% de fibres recyclées. Il est plus compact que les concurrents, 20 sachets tenant dans un volume de 481cm³.
- Approvisionnements en plantes biologiques.

Fabrication :

- 19 tonnes de déchets en moins en 2014 grâce aux nouvelles machines à nœuds. Ceci grâce au taux de perte de matières premières de 3 des machines sans agrafe qui est inférieur aux précédentes (2% versus 12%).
- Réduction du volume de cartons utilisés pour conditionner les produits finis en caisses de regroupement : 37% de cartons économisés vs solution précédente, 34,2 tonnes de carton économisées en 2015, soit 36 tonnes de CO2 évitées.
- Chez les producteurs, l'énergie utilisée pour le séchage des plantes a été optimisée avec du recyclage d'air et de chaleur.

Transport :

- Produits fabriqués en France, notamment l'origine des plantes cultivées en partie en Auvergne Rhône Alpes, PACA, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.
- Réduction de l'épaisseur du film plastique étirable en logistique de 65%.
- Suppression de 14 600 intercalaires en 2015, soit 3.65 tonnes de carton et 4.35 tonnes de CO2 évités.
- Nouvelle machine trieuse-encartonneuse qui optimise le transport et le stockage de cartons vides : passage de 1200 cartons vides/palette à 3750.

Usage :

- Élimination du risque d'ingurgitation des agrafes. La réassurance des utilisateurs vis-à-vis de leurs perceptions de mettre une agrafe dans l'eau chaude, et la migration de substance ou de rouille dans le thé. En effet, les clients de LÉA NATURE sont sensibles à l'aspect santé.

La fin de vie :

- Le sachet de thé est 100% compostable suivant la norme EN 13432. Le consommateur peut jeter directement son sachet dans son composteur après utilisation s'il en possède un ou dans les déchets organiques si ce tri est effectué dans sa commune. Même s'il jette son sachet dans la poubelle des déchets classique suivant deux scénarii, l'enfouissement ou l'incinération alors :

En enfouissement :

il se dégradera comme en composteur de jardin,

En incinération :

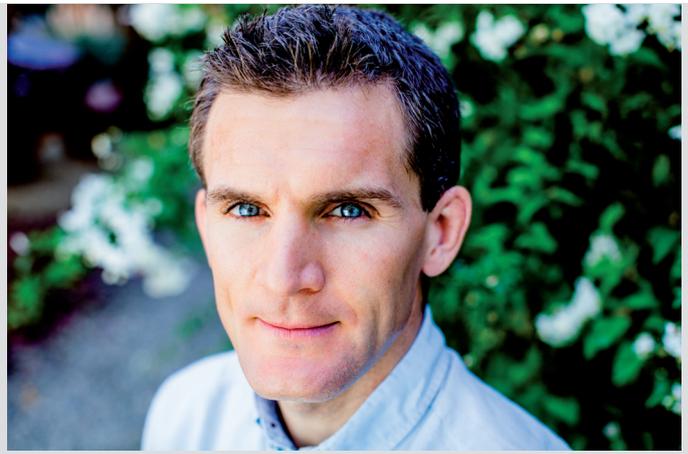
les agrafes étaient trop petites pour être récupéré dans les cendres donc elles représentaient de la pure perte de matière sans recyclage possible.

Témoignage de l'entreprise

Le travail d'éco-conception est le fruit d'un travail continu qui a monopolisé différents services de l'entreprise pendant plusieurs mois : Qualité, R&D, services Maintenance et Production. Cet objectif ambitieux correspond aux valeurs et convictions de l'entreprise et qui souhaite proposer des produits biologiques les plus respectueux de l'environnement.

Les résultats sont obtenus par le travail collectif et montrent qu'il est possible d'allier performance économique et respect de l'environnement. Nos équipes en sont très fières. Notre démarche d'amélioration continue nous a déjà engagée sur d'autres travaux pour des produits encore meilleurs et respectueux de la nature.

Olivier PIERRE, Manager production



Autres avantages

Bénéfices sur l'image :

Nous avons répondu à la demande des consommateurs de thés et infusions bio pour pouvoir mettre au compost leurs sachets utilisés. En GMS (Grandes et Moyennes Surfaces), Jardin BiO a été la 1ère marque française bio à proposer des infusions et thés 100% compostables et contrôlés par un organisme externe. Cette évolution est appréciée de nos consommateurs et elle est positive pour l'image de notre marque Jardin BiO' et de LÉA NATURE.

Bénéfices sociaux :

Nous avons recruté de nouveaux collaborateurs : 3 conducteurs de ligne de production et 1 technicien de maintenance pour la maintenance des 4 nouvelles machines.
Pour les équipes c'était un projet mobilisateur et innovant, qui leur a permis de monter en compétences.
Nous avons profité de ce travail d'éco-conception pour améliorer l'ergonomie des postes de travail. Les opérateurs qui auparavant remplissaient de boîtes d'infusions et thés les caisses américaines à la main n'ont plus à le faire et supervisent la machine de regroupement. Ceci a généré une réduction des TMS (troubles musculo squelettique).

Bénéfices économiques :

La capacité de production a été augmentée grâce à la nouvelle machine trieuse-encartonneuse : possibilité de produire 6 références d'infusions et de thés en simultanée. L'outil est souple car il nous permet de fabriquer par petites séries de produits, ce qui n'était pas le cas avant. 5 références d'infusions sont dans notre TOP 10 des ventes.
Nous avons une augmentation de la notoriété de Jardin BiO : 41% en 2017 contre 36% en 2016 selon l'étude Ifop annuelle.



Groupe Léa Nature
23, Avenue Paul Langevin
CS 300004
17183 PÉRIGNY cedex

leanature.com



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

GRUPE
Casino
NOURRIR UN MONDE
DE DIVERSITÉ

CCI LYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne



Pôle Eco-Conception
et Management du Cycle de Vie
Tel : +33(0)4 77 43 36 64
lois.moreira@eco-conception.fr

www.eco-conception.fr